



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

n° 213-18 C

Objet : *RD - Décisions modificatives de fin d'exercice des budgets général, budget annexe transport, régie de l'assainissement*

- date de convocation le 14 décembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 67

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemeret

Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Céline Barniaudy - Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de François Blanc à Pierre Hemar - de Frédéric Bret à Jean-Michel Picot - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Christian Gogny à Damien Regairaz - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Sylvie Koska à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Pierre Perez à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 4

Emmanuelle Andrevon - Philippe Bard - Stéphane Bochet - Luc Meunier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

délibération n° 213-18 C

objet **RD - Décisions modificatives de fin d'exercice des budgets général, budget annexe transport, régie de l'assainissement**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, présente les dernières décisions modificatives au titre de l'exercice 2018 selon les éléments détaillés ci-après.

Budget général

FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	- 23 240,00	002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
012	CHARGES DE PERSONNEL				
014	ATTENUATION DE PRODUITS	297 000,00	70	PRODUITS DES SERVICES	15 000,00
66	CHARGES FINANCIERES		013	ATTENUATION DE CHARGES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		73	FISCALITE	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	13 240,00	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 872,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	88 376,00
68	DOTATIONS ET PROVISIONS		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	173 752,00
042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
	TOTAL	287 000,00		TOTAL	287 000,00

Recettes

L'inscription au chapitre 75 – Produits de gestion courante d'un montant de 88 376 € permet notamment de comptabiliser la facturation émise par Grand Chambéry pour une location à Villarcher.

L'inscription budgétaire de 15 000 € au chapitre 70 – Produits des services réajuste une dernière fois les recettes perçues par la piscine de Buisson Rond au titre de l'année 2018.

La somme de 173 752 € proposée au chapitre 77 – Produits exceptionnels permet de réajuster la prévision budgétaire suite aux différentes opérations exceptionnelles comptabilisées durant l'année 2018.

La somme de 9 872 € prévue au chapitre 74 – Dotations et participations se décompose de la manière suivante :

- 3 240 € perçus afin de compenser le versement opéré par Grand Chambéry à l'Agence Ecomobilité dans le cadre du projet Villeneuve,
- 6 632 € qui permettront de comptabiliser l'encaissement du solde d'une subvention départementale pour le financement du schéma directeur des itinéraires de promenades et de randonnées.

Dépenses

La désinscription de crédits à hauteur de 23 240 € correspond notamment à un reliquat sur l'enveloppe d'entretien des espaces verts gérée par la direction des voiries. Une prévision prudente avait été arbitrée lors du budget primitif et ne sera pas réalisée.

La somme de 297 000 € au chapitre 014 correspond au versement effectué par Grand Chambéry à Grand Lac dans le cadre du pacte financier portant sur le partage de la croissance de la fiscalité économique qui lie les deux collectivités au sein de Chambéry-Grand Lac Economie.

La somme de 13 240 € permet de régulariser le versement d'une participation à l'Agence Ecomobilité dans le cadre du projet Villeneuve (3 240 €), la comptabilisation de frais d'assurance conformément à l'avenant 1 délibéré le 20 décembre 2018 (5 000 €) ainsi que le versement d'une subvention au Chambéry Savoie Football, nouvel entrant dans l'enveloppe prévue en faveur des clubs contribuant au rayonnement de l'agglomération.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT		001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 995 691,00	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 150 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 60 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES		26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION		041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	
	Sous TOTAL HORS PROGRAMMES	1 995 691,00		Sous TOTAL HORS PROGRAMMES	2 090 000,00
	PROGRAMMES/OPERATIONS			PROGRAMMES/OPERATIONS	
	104027 - PONT ST CHARLES COGNIN	- 60 000,00			
	104043 - PARC EVENEMENTIEL DU PHARE	3 809,00			
	104042 - TOURISME	295 500,00			
	204020 - AMENAGEMENTS CYCLABLES	- 150 000,00			
	204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	-			
	204015 - VIC	- 140 000,00		204015 - VIC	- 145 000,00
	458166 - OP TIERS CHEVALIER TIREUR	- 60 000,00		458266 - OP TIERS CHEVALIER TIREUR	- 60 000,00
	Sous TOTAL PROGRAMMES	- 110 691,00		Sous TOTAL PROGRAMMES	- 205 000,00
	TOTAL	1 885 000,00		TOTAL	1 885 000,00

Recettes

La somme de 2 150 000 € inscrite au chapitre 16 – Emprunts permettra de comptabiliser des opportunités de renégociation opérées sur l'encours de dette existant.

La somme de 60 000 € désinscrite au chapitre 21 – Immobilisations corporelles permet de corriger une erreur d'inscription budgétaire opérée lors d'une précédente décision modificative.

Dépenses

La désinscription de crédits en dépenses et en recettes aux programmes « 204015 – VIC » et « 204020 – Aménagements cyclables » ainsi qu'à l'opération pour compte de tiers 458166 et 458266 s'explique par un décalage dans la réalisation des travaux route des Chevaliers Tireurs à Saint-Baldoph. Ces crédits seront à réinscrire au budget 2019.

La désinscription de 60 000 € au programme 104027 – Pont Saint-Charles est due à un décalage de refacturation de la part de la SNCF. Ces crédits seront également à réinscrire au budget 2019.

La somme de 3 809 € proposée au programme 104043 – Parc évènementiel du Phare permet d'ajuster la participation de Grand Chambéry dans le cadre de l'acquisition du hall D.

L'inscription de la somme de 295 500 € au programme 104042 – Tourisme permet de régulariser la comptabilisation des opérations engagées par Grand Chambéry lors du transfert de la compétence « domaine skiable des Aillons/Margeriaz » avant son transfert au Syndicat mixte des stations des Bauges.

La somme de 1 995 691 € proposée au chapitre 16 – Emprunts permettra de comptabiliser des opportunités de renégociation opérées sur l'encours de dette existant.

Régie de l'assainissement

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
012	CHARGES DE PERSONNEL	155 000,00			
014	ATTENUATION DE PRODUITS		70	PRODUITS DES SERVICES	
022	DEPENSES IMPREVUES	- 155 000,00	013	ATTENUATION DE CHARGES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		73	FISCALITE	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		74	SUBVENTIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
68	DOTATIONS ET PROVISIONS		77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
	TOTAL	-		TOTAL	-

La somme de 155 000 € inscrite au chapitre 012 – Charges de personnel permet notamment de solder un dossier « contentieux » d'un montant de 75 000 €. Un ajustement complémentaire de 80 000 € est nécessaire afin d'ajuster le budget initial (3,5 M€), ce dernier étant finalement très légèrement sous-estimé (2,3 %).

La même somme est désinscrite au chapitre 022 – Dépenses imprévues.

Budget annexe transport

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	- 16 360,00	002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
012	CHARGES DE PERSONNEL				
014	ATTENUATION DE PRODUITS	20 000,00	70	PRODUITS DES SERVICES	
66	CHARGES FINANCIERES		013	ATTENUATION DE CHARGES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 28 000,00	73	FISCALITE	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	23 214,00	74	SUBVENTIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 146,00	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
68	DOTATIONS ET PROVISIONS		77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
	TOTAL	-		TOTAL	-

Dépenses

Une régularisation comptable est opérée entre les chapitres 011 – Charges à caractère général, 65 – Autres charges de gestion et 67 – Charges exceptionnelles à hauteur de 16 360 €. Les crédits avaient été prévus sur un chapitre budgétaire différent de celui sur lequel doit être constatée la dépense correspondante.

8 000 € sont proposés au chapitre 65 – Autres charges de gestion afin de solder des admissions en non-valeur, présentées par le trésorier et votées lors du Conseil communautaire du 20 décembre.

La somme de 20 000 € proposée au chapitre 014 – Atténuation de produits permettra de solder un dossier assez ancien portant sur des cotisations transports versées à tort par une entreprise.

La somme de 28 000 € désinscrite du chapitre 023 est la contrepartie de la minoration du chapitre 021 en section d'investissement.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT		001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 28 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	878 000,00	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	400 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 56 000,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES		26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	450 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION		041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	
	TOTAL	822 000,00		TOTAL	822 000,00

Recettes

La somme de 400 000 € proposée au chapitre 16 – Emprunts permet d'ajuster la prévision budgétaire compte tenu de l'encaissement définitif de l'emprunt 2018 à des conditions de taux très avantageuses (Tag 3 mois + 0,14 %).

La somme de 450 000 € prévue au chapitre 27 – Autres immobilisations financières permettra de comptabiliser le reversement d'une avance qui avait été consentie au délégataire lors du démarrage du précédent contrat de délégation de service public en 2011.

La somme de 28 000 € désinscrite du chapitre 021 est la contrepartie de la minoration du chapitre 023 en section de fonctionnement.

Dépenses

La somme de 878 000 € proposée au chapitre 16 – Emprunts permet de disposer d'une enveloppe supplémentaire pour des renégociations d'emprunt en fin d'exercice 2018 dans la même logique que le budget général exposé plus haut.

La somme de 56 000 € est désinscrite au chapitre 21 – Immobilisations corporelles est désinscrite afin de tenir compte du planning de décaissement des investissements engagés sur ce budget.

Vu les crédits inscrits aux budgets 2018,

Vu l'avis de la commission du 4 décembre 2018,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les décisions modificatives telles que présentées dans la présente délibération,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tout document à intervenir.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 213-18 C

Objet de l'acte : RD - Décisions modificatives de fin d'exercice des budgets général, budget annexe transport, régie de l'assainissement

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 4 - Décisions modificatives

Date de l'acte : 20 décembre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20181220-lmc1H21463H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21463H1

Date de transmission en Préfecture : 07 janvier 2019

Date de réception en Préfecture : 07 janvier 2019